



**CARREFOUR
GROUPE**

Mme Marie-Hélène Chavigny,
Directrices des Relations Sociales France
du groupe Carrefour,
93, avenue de Paris,
91342 Massy Cedex.

Chartres, le 11 mars 2020

Objet : Propositions alternatives au passage des 46 magasins en location-gérance.

Mme la Directrice des Ressources Sociales France,

La direction vient d'annoncer le passage en location-gérance de 46 établissements (12 hypermarchés, 34 supermarchés Market).

Sans revenir sur l'incompréhension et le désarroi que suscite chez les salariés, cette décision qui fait suite aux annonces positives de notre PDG sur le bilan de l'année 2019, nous tenons à formuler **une proposition alternative** (dans le cadre de l'accord de l'instance paritaire de dialogue et de concertation sur la LG et la franchise).

La CFDT propose la création cette année, d'un plan de sauvegarde de 40 millions d'€ afin de réinvestir dans les magasins concernés (travaux, matériel, embauches, politique commerciale). Ce plan pourrait être financé par une baisse de 10% des dividendes versés aux actionnaires cette année. Le dividende par action ayant déjà été fixé à 0,46 cts par action (comme en 2019), cela représenterait une baisse de seulement **5 cts. Ainsi le dividende versé aux actionnaires en 2020 passerait de 356 millions d'€ à 316 millions d'€**, ce qui est soutenable en termes d'effort et constitue une participation au redressement du groupe (les efforts doivent être partagés par tous).

Nous en profiterons pour indiquer que nous demandons la réouverture des négociations de l'accord clause sociale dès aujourd'hui, ceci afin de **neutraliser les pertes d'avantages sociaux et de pouvoir d'achats des salariés concernés** (notamment au cas où les performances de ces établissements ne pourraient pas toutes être redressés après application de ce plan).

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la directrice des relations sociales France, l'expression de nos sentiments distingués.

Le délégué syndical CFDT de groupe France
Sylvain Macé